

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

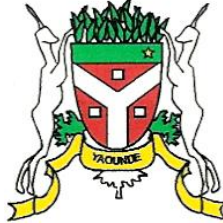
DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE FINANCIER ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES MARCES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE IstDISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}

Autorité Contractante : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}

Commission de Passation des Marchés Publics : Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 1^{er}

ADDITIF N° 021 DU 10/03/2026

RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N°006/AONO/CAYI /SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 19/01/2026

POUR CONSTRUCTION DE ONZE(11) BOUTIQUES DEVANT LE CENTRE DES PASSEPORTS DANS LA MAIRIE DE YAOUNDE 1^{ER}
EN PROCEDURE D'URGENCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAO)

AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
12. Remise des offres <i>Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée à la Mairie de Yaoundé 1^{er} contre récépissé, au plus tard le 11/03/2026 à 08Heures, heure locale revêtue de la mention suivante:</i> “ N°006/AONO/CAYI /SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 19/01/2026 POUR CONSTRUCTION DE ONZE(11) BOUTIQUES DEVANT LE CENTRE DES PASSEPORTS DANS LA MAIRIE DE YAOUNDE 1^{ER} EN PROCEDURE D'URGENCE A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”	12. Remise des offres <i>Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée à la Mairie de Yaoundé 1^{er} contre récépissé, au plus tard le 13/03/2026 à 08Heures, heure locale revêtue de la mention suivante:</i> “ N°006/AONO/CAYI /SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 19/01/2026 POUR CONSTRUCTION DE ONZE(11) BOUTIQUES DEVANT LE CENTRE DES PASSEPORTS DANS LA MAIRIE DE YAOUNDE 1^{ER} EN PROCEDURE D'URGENCE A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement
14. ouverture des plis L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 11/03/2026 à 09heures par la Commission Interne de Passation des Marchés la Commune de Yaoundé 1^{er} dans la salle de la salle de réunion de la Mairie de Yaoundé 1^{er}.	14. ouverture des plis L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 13/03/2026 à 09 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés la Commune de Yaoundé 1^{er} dans la salle de la salle de réunion de la Mairie de Yaoundé 1^{er}.
15. Critères éliminatoires Offre administratif - Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis; - Non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission); - Fausse déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; - Non-respect du format de fichier des offres ; Offre technique - Fausse déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; - Absence de la charte d'intégrité datée et signée ; - Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ; - Absence de l'attestation de catégorisation ; - Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;	15. Critères éliminatoires Offre administratif - Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis; - Non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission); - Fausse déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ; - Non-respect du format de fichier des offres ; - Production CDEC 48h Offre technique - Fausse déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées - Absence de la charte d'intégrité datée et signée ; - Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ; - Absence de l'attestation de catégorisation ou décision portant attribution catégorisation des entreprises ; - Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée; - Non satisfaction, au moins 70% des critères essentiels;

- Non satisfaction, au moins 70% des critères essentiels;

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires:

- La présentation de l'offre ;
- Les références du soumissionnaire ;
- La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) d'un montant de 50 000 000 FCFA;
- La qualification et l'expérience du personnel ;
- Les moyens logistiques ;
- La méthodologie.

Le système de notation des offres est binaire (oui ou non).

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires:

- La présentation de l'offre ;
- La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) d'un montant de 50 000 000 FCFA;
- La méthodologie.

Le système de notation des offres est binaire (oui ou non).

Yaoundé le 10/03/2026

Ampliations :

MINTP
MINMAP
AFFICHAGE

LE MAIRE

